

	<p style="text-align: center;"><b>Discours Inauguration PEI Presse</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>19/09/2016</b></p>
---	--	--

Monsieur le Ministre en charge de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales,

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Vice-Président du Conseil régional, représentant monsieur le Président du Conseil régional des Hauts-de-France qui ne peut être parmi nous aujourd'hui,

Monsieur le Vice-président en charge de la sécurité et de la protection civile, représentant le Président du Conseil départemental de l'Oise,

Mesdames et messieurs les maires,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames, messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir sur le campus économique Inovia, un site emblématique au regard de son histoire et de ce qu'il incarne aujourd'hui pour le Noyonnais.

Cet ancien quartier militaire de 47 hectares, doté de 60 000 m<sup>2</sup> de bâti, qui fut l'un des plus beaux de France, est le théâtre depuis maintenant 6 ans d'une reconversion, qui arrive à son terme et dont nous pouvons d'ores et déjà mesurer les retombées.

Que de chemin parcouru depuis ce 20 juillet 2008, jour fatidique où nous apprenions la fermeture définitive de notre quartier militaire occupé par le prestigieux Régiment de Marche du Tchad, composé de 1 200 hommes.

Ce fameux Livre Blanc de cette année 2008 définissant la nouvelle stratégie globale de défense et de sécurité pour notre pays, faisait perdre à la ville de Noyon son

statut de ville de garnison, qu'elle détenait depuis plus d'un siècle aux côtés de la commune de Genvry, dont je salue son Maire présent à nos côtés aujourd'hui.

Cette décision du gouvernement de l'époque, sans appel, fut pour les Noyonnais un véritable choc, pour ne pas dire un traumatisme. En effet, nous avons vite compris que malgré nos démarches auprès du Ministère de la Défense, la décision était irréversible et comme on dit dans le jargon militaire, « le coup est parti, la messe est dite ! ».

Plutôt que de se lamenter, voire de manifester, nous avons préféré canaliser notre énergie en nous inscrivant immédiatement dans un projet de reconversion.

Ce ne fut pas facile ! Les élus et leurs collaborateurs qui, aux côtés des services de l'Etat, ont piloté cette reconversion en savent quelque chose. Mais aujourd'hui, force est de constater que le sens de l'anticipation, l'audace et la volonté commune d'aboutir prouvent une fois de plus que le rebond est toujours possible dans des situations difficiles.

L'ouverture, deux mois après le départ des militaires, de ce qu'on appelait à l'époque l'internat d'excellence, devenu depuis l'internat de la réussite, illustre cette volonté d'engager sans tarder la reconversion de ce site. Quoi de plus prometteur que de débiter cette reconversion sous l'égide de la jeunesse et de l'excellence.

Dans la foulée, par leur implantation, quelques entreprises ont souhaité relever ce challenge à nos côtés, notamment Agesys et Option Service, œuvrant toutes deux dans le secteur du numérique. Aujourd'hui nous dénombrons sur le site, renommé depuis « campus économique Inovia », la présence d'une soixantaine d'entreprises allant de la TPE à la PME, représentant 250 emplois.

Au regard des dossiers en cours de finalisation avec plusieurs porteurs de projet, ce cycle va se poursuivre et les prochains mois devraient être prometteurs, devraient faire taire les diseurs, qui critiquent sans cesse les stratégies et considèrent que le nombre d'emplois créé est insuffisant.

A eux, il me plaît de rappeler que le développement économique ne se bâtit pas avec des métaphores. Il se construit, cela prend du temps mais l'heure du bilan viendra.

Celui-ci leur démontrera qu'ils se sont une fois de plus fourvoyés, tout comme une certaine presse locale au titre accrocheur comme nous avons pu le lire récemment pour illustrer l'annonce de cette inauguration : « Le compte n'y est pas » ; « Défaillances d'entreprises à répétition sur le campus Inovia ».

Encore de beaux articles, sans fondement, pour illustrer cet évènement qui nous rassemble aujourd'hui. Des articles auxquels nous sommes malheureusement habitués, qui nuisent à l'évidence au territoire et par conséquent à ses habitants.

Heureusement qu'il existe tout de même sur notre territoire des journalistes qui ont, quant à eux, encore le sens de la déontologie. Ils se reconnaîtront.

Ici, se construit depuis 5 ans l'avenir économique du Pays Noyonnais. C'est pour accompagner cet avenir au plus près des chefs d'entreprise, que les élus communautaires ont décidé en 2012 d'y installer le siège de la Communauté de communes du Pays noyonnais.

Afin de faire partager cette réussite avec les Noyonnais, ces derniers auront la possibilité de découvrir samedi prochain les coulisses du campus, à l'occasion de la première Journée portes ouvertes du campus.

L'évènement qui nous réunit une nouvelle fois aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, représente un temps fort dans le processus de reconversion de ce site. Merci Monsieur le Ministre d'avoir accepté d'honorer par votre présence l'inauguration de cette PEI, Pépinière Eco-Industrielle, labellisée Pôle d'excellence rurale.

Un bâtiment qui concentre à lui seul les nouvelles technologies environnementales en termes de construction. Un espace qui abrite, comme vous avez pu le voir :

- 4 cellules pour accueillir des start-ups, dont une déjà implantée et plusieurs déjà positionnées,
- un maker space, qui offrira aux entreprises noyonnaises un espace laboratoire équipé, dédié à la recherche et au développement avec une gestion assurée par DBI Innovative, dont je salue la présence ici de son talentueux Président David Blangis.

Car chacun sait que la clé de la réussite des entreprises demeure l'innovation. Avoir toujours un temps d'avance.

- un showroom, hall d'exposition permanent qui permettra la mise en valeur des entreprises noyonnaises et leurs produits « made in Noyonnais ».

La PEI c'est aussi ce magnifique outil dans lequel nous nous trouvons : un amphithéâtre de 200 places, doté des dernières technologies de communication interactive, avec notamment son système de vote électronique, son dispositif de traduction instantanée, ses micros individualisés, le tout dans un espace très confortable.

Cet amphithéâtre a de multiples vocations : accueil de colloques, de congrès mais aussi de formations... Comme cela avait été envisagé il y a quelques temps, avec cette piste consistant à accueillir sur le campus une école de Formation en Langues Etrangères, mais à l'époque malheureusement l'outil n'existait pas.

Du chemin reste encore à parcourir pour finaliser ce sacré contrat de redynamisation de sites de Défense, ce CRSD d'un montant de 25 M€ qui a donné beaucoup de fil à retordre à ceux qui ont la charge de le piloter. Chaque acteur a pu mesurer les difficultés de la mise en œuvre d'un tel dispositif avec toutes ses normes, ses contraintes administratives et financières. Un dispositif dont la mise en place intervient à l'époque, en pleine crise financière et au moment où un effort substantiel est demandé aux collectivités pour contribuer au redressement des comptes publics de la nation.

Sans parler du moment mal choisi de la Direction Générale des Finances Publiques pour faire appliquer stricto sensu les règles de la comptabilité publique et des ratios en totale inadéquation avec la problématique des territoires.

Cependant, je souhaite très chaleureusement remercier toutes celles et ceux qui nous ont accompagnés et qui continuent à le faire, notamment les services de la Préfecture, de la sous-préfecture, de la DDT qui, je dois le dire, malgré les difficultés de mise en œuvre, ont toujours su trouver la solution pour faire aboutir les 14 actions que contient ce CRSD.

A ce titre, je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur le Sous-Préfet, Ghyslain Chatel (excusé ce soir) et sa secrétaire générale Madame Durand, Monsieur De Paoli de la DDT, sans oublier Monsieur Ascencio de la Direction Régionale aux Restructurations de Défense. Je souhaite associer à ces remerciements les

différents Préfets qui se sont succédés depuis le lancement du CRSD : Monsieur Grégoire, qui envisageait avec un certain humour de faire du Noyonnais un nouveau Shanghai ..., Monsieur Deforges, Monsieur Bertier et aujourd'hui, vous, Monsieur Martin.

Je souhaite saluer également l'action des partenaires financeurs dans le cadre de ce CRSD et plus particulièrement ceux qui sont intervenus dans le financement de cette PEI : l'Europe, l'Etat, le Conseil régional et départemental, qu'ils en soient vivement remerciés.

Encore merci à vous monsieur le Ministre, d'honorer par votre présence, l'inauguration hautement symbolique de cette Pépinière Eco-Industrielle, labellisée Pôle d'excellence rurale.

La PEI, c'est la nouvelle image de marque du campus.

La PEI est l'illustration d'un campus tourné vers les métiers de demain, en ayant su prendre toutes les mesures d'anticipation nécessaires. Un campus prêt à porter un modèle de fonctionnement souple et durable, en constante évolution avec les activités de son temps.

Car ces métiers de demain, deviennent vite les métiers d'aujourd'hui, avec notamment le développement spectaculaire du numérique, de la domotique et des éco-matériaux.

La pépinière éco-industrielle, que vous avez découvert, représente 4000 m<sup>2</sup> d'une grande qualité architecturale. J'en profite pour saluer le travail des architectes, et notamment Monsieur Alistair Guerbois de GDA Architectures, pour cette magnifique réalisation, ainsi que l'entreprise SOGEA qui a fait appel à de nombreuses entreprises locales dans le cadre des travaux, j'en citerai quelques-unes :

- Majencia pour l'aménagement de cet espace et des bureaux, dont je salue la présence de son PDG, Vincent Gruau.
- L'entreprise Acroterre, qui a posé les façades et les cloisons isolantes en ouate de cellulose, ainsi que l'ossature bois,
- L'entreprise Teste qui a réalisé toute la partie chauffage et sanitaires,
- et bien d'autres encore ...

Autant de savoirs qui se sont associés pour la construction de ce bâtiment privilégiant le bois avec une ventilation naturelle en double flux, une climatisation naturelle, un pare-soleil automatique, une technologie de murs solaires appelée « solar wall », une centrale solaire...

Au travers de cette réalisation, le développement durable prend ici tout son sens, comme l'avait souligné Gilles Pargneaux, Député européen (excusé aujourd'hui, en mission parlementaire en Tunisie) qui nous avait fait l'honneur de sa visite sur le territoire en fin d'année 2015, alors que la PEI était encore en chantier.

Cet équipement résulte d'une volonté politique des élus du Pays Noyonnais qui ont souhaité favoriser la filière des éco-activités et créer une structure d'accueil dédiée plus particulièrement aux éco-industries, en vue d'attirer de nouvelles entreprises et de promouvoir la création de nouvelles filières.

De ce postulat est née la pépinière éco-industrielle.

Mon intervention serait incomplète si je ne vous livrais pas le coût de cet équipement et le montant des participations de chaque partenaire financier.

Le coût de construction de la PEI, comprenant également l'amphithéâtre, que nous inaugurons aujourd'hui s'élève exactement à 5 949 831 € HT avec une participation de l'Etat à hauteur de 1 060 000 €, de l'Europe pour 400 000 €, du Conseil régional Hauts de France pour 1 174 641 €, du Conseil départemental de l'Oise pour 1 590 000 €, soit un projet subventionné à 70% par nos partenaires, avec un reste à charge de 30% pour la Communauté de communes du Pays Noyonnais, soit 1 725 190 €.

Pour conclure, je souhaiterais, avant de passer la parole à Monsieur le Vice-Président du Conseil départemental, Eric de Valroger, renouveler un message d'espoir pour le Noyonnais.

Le Pays noyonnais, avec son haut niveau de services à la population, ses grands projets et son désenclavement routier, est en marche... Cette nouvelle inauguration illustre bien cette dynamique de territoire.

Encore un grand merci à tous pour cette magnifique mobilisation autour de ce projet, qui prouve qu'ensemble tout devient possible, lorsqu'on y croit et que nous nous en donnons les moyens.

Merci de votre attention !